	CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 MAI 2015		
Nombre de Conseillers en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 18 Procurations : 0	L'an deux mil quinze, le dix-neuf mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Georges LECLEVE, Maire.		
Convocation: 11 mai 2015	Présents: M. Georges LECLEVE, Maire M. MMES Virginie PORCHER, Michel GRAVOUIL, Marie-Laure DAVID, Gérard CHAUVET, Adjoints M. MMES Jean-Marc VOYAU, Jacques CHEVALIER, Karine FOUQUET, Romain RUNGOAT, Sabrina PENNETIER-BIGOT, Conseillers municipaux délégués. M. MMES Sylviane GIBET, Anne BRUNETEAU, Philippe BRIAND, Christelle GUIGNON, Dominique MUSLEWSKI, Nicolas BOUCHER, Tatiana BERTHELOT, Thierry FAVREAU, Conseillers municipaux Absent excusé: M. Anthony LATOUCHE, Conseiller municipal délégué		
Date d'affichage	A été élu secrétaire de séance : M. Jean-Marc VOYAU 21 mai 2015		

<u>Compte-rendu de la réunion du 31 mars 2015</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance :

- Indemnité de gardiennages des églises communales 2015,
- Epandage des boues chaulées de Nantes Métropole et de la station d'épuration de CHEMERE : Informations,
- Tirage au sort des jurés d'assises 2016,
- Travaux rue de Pornic : Prise en charge des travaux de surlargeur,
- Aménagement entrée du bourg rue de Rouans : Echange de terrains avec la société AQUAPRODUCTION,
- Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire » : Attribution et autorisation de signature,
- Travaux d'aménagement de la rue de Saint-Hilaire : Demande de subvention au titre du Fonds de développement solidaire pour les communes (FDSC),
- Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux d'aménagement de la route de Rouans » : Avenant,
- Contrat unique d'insertion (CUI) « Adjoint technique » : Renouvellement,
- Demande de subvention complémentaire : Association Domicile Multiservices (DOMUS) de SAINT-AIGNAN-DE-GRANDLIEU,
- Aménagement chemin de Vue,
- Affaires diverses.

▶ DE- 2015/46 – Informations sur la délégation du Maire

la délégation donnée au Maire par le Conseil municipal, il est rendu compte, conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation. Les tableaux annexés ci-après recensent les décisions prises dans le cadre de cette délégation

1- Information sur la délégation du maire relative aux marchés

Date du	Titulaire	Objet du marché	Montant en
marché			H.T.
01/04/15	SIVERTIS (76300 SOTTEVILLE LES ROUEN)	2 panneaux indication village	1 772,11 €
02/04/15	ERDF (49008 ANGERS)	Raccordement électrique pour alimentation du point d'éclairage public rue de Pornic	235,20€
02/04/15	ERDF (49008 ANGERS)	Raccordement électrique pour alimentation du point d'éclairage public rue du Breil	885,00€
03/04/15	MIROITERIES DE L'OUEST PAYS DE LOIRE (44119 TREILLIERES)	Entretien porte d'entrée case commerciale fleuriste (remise en jeu et fourniture et pose de 4 paumelles)	470,00 €
08/04/15	CHARIER TP SUD (44344 BOUGUENAIS)	Travaux d'aménagement de l'impasse des Fausses Blanches (Curage, arasement et revêtement de voirie en béton bitumeux)	9 397,50 €
08/04/15	CENTRE DE GESTION 44 (44262 NANTES CEDEX 2)	Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de médecine de prévention	Au 01/06/15 : Taux de cotisation fixé à 0,25% de la masse salariale et 53,60 €/visite médicale
21/04/15	TOULEMONDE JEAN-LOUIS (44680 CHEMERE)	Remise en état de la sculpture « Les Cyclotaures »	5 000,00 €
28/04/15	INTERSPORT (44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE)	1 podium alu pour salle de sports (chaise arbitre)	465,83 €
04/05/15	ART CAMP (22120 POMMERET)	Travaux église : Remplacement cadrans de l'église	5 220,00 €
04/05/15	ART CAMP (22120 POMMERET)	Travaux église : Sécurisation des accès aux cloches	2 530,00 €
04/05/15	CANDY SHANE (44680 CHEMERE)	Travaux église : Travaux sol de la sacristie	4 295,00 €
04/05/15	KPMG (44311 NANTES CEDEX 3)	Mission d'étude sur l'évaluation des conséquences de la création d'une commune nouvelle	8 750,00 €
12/05/15	PROPHY VEGETAL (44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES)	Contrat annuel de prévention et de lutte contre les rongeurs et insectes : Réseaux eaux pluviales et bâtiment communaux (12) – 2 passages par an	956,59 €
19/05/15	PRODIM (44470 CARQUEFOU)	Remplacement ou fourniture de 5 tapis bâtiments communaux (2 « Ecole » et 3 « Salle de sports »)	2 009,76 €

2- Conventions d'occupations précaires à titre onéreux et à durée déterminée

Adresse/Parcelles	Bénéficiaire	Caractéristiques du	Durée	Loyer	Usage
		bien			
F412 à F 415, F 620p, F 1422p, F 619p, F 565p, F 585p, F 972p, F 621 (33 760 m ²)	GAEC DES BROSSES	Occupation provisoire et précaire de parcelles	1 an renouvela ble par tacite reconducti on	90,00 €/hectare évolutif chaque année en fonction de l'indice des fermages	Professionnel: Exploitation des cultures
F 389, F 633 (23 460	GAEC DU	Occupation	1 an	90,00 €/hectare	Professionnel:
m^2)	BOIS NOIR	provisoire et	renouvela	évolutif chaque	Exploitation

	précaire de parcelles	ble par	année en	des cultures
		tacite	fonction de	
		reconducti	l'indice des	
		on	fermages	

3- Information sur la délégation du maire relative au droit de préemption urbain (DPU)

Année	N° dossier	Adresse du bien	Section	N°	Superficie totale	Préemption
2015	13	rue des Genêts/rue du Brandais	G	2376, 3190, 2520, 3195, 3197, 3062, 3162, 3165	13 848 m ²	Non
2015	14	8 bis rue du Béziau	G	305	25 m ²	Non
2015	15	20 impasse des Erables	F	1320	553 m ²	Non

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation.

▶ DE- 2015/47 – Indemnité de gardiennage des églises communales 2015

Madame Virginie PORCHER, rapporteur, expose:

« Le montant maximum alloué aux préposés chargés du gardiennage des églises communales ne fait l'objet pour l'année 2015 d'aucune revalorisation.

En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour ce type de prestation, à compter du 1^{er} janvier 2015 est de :

- 474,22 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte,
- 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées.

Ces sommes constituent des plafonds, en-dessous desquels il demeure possible aux conseils municipaux de revaloriser à leur gré les indemnités actuellement inférieures à ceux-ci.

Or, la commune ne verse pas le montant maximum, mais 342,83 €uros. Il vous est proposé de ne pas revaloriser ce montant pour l'année 2015 ».

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décident à l'unanimité des membres présents, de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2015 à 342,83 €uros.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20150519-47-DE	
Date de télétransmission : 28/05/2015	
Date de réception préfecture : 28/05/2015	

➤ DE- 2015/48 -Epandages des boues Chaulées de Nantes Métropole et de la station d'épuration de CHEMERE : Informations

Monsieur Jacques CHEVALIER, rapporteur, expose:

« La société « Terre de l'Ouest » assure depuis le 1^{er} février 2009 la valorisation agricole des boues chaulées pour le compte de Nantes Métropole Communauté Urbaine.

Les boues chaulées issues des stations d'épuration de TOUGAS et PETITE CALIFORNIE font l'objet d'un suivi analytique permanent permettant de vérifier leur conformité avec la réglementation. Stabilisées (absence de nuisance olfactive) et hygiénisées (suppression des germes pathogènes), les boues chaulées, d'aspect pelletable, sont dans un premier temps, livrées en bout de champs ou bien sur des plateformes aménagées pour être ensuite épandues sur des parcelles agricoles ayant fait l'objet d'un arrêté d'autorisation.

La société a commencé sa l^{ère} campagne d'épandage annuelle et débuté ses livraisons sur la commune pour une quantité totale de 200 tonnes.

Conformément à ses engagements, la société « Terre de l'Ouest » nous a adressé le bilan 2014 des tonnages et des parcelles épandues sur la commune : 130,7 tonnes ont été épandues sur une surface de 13,4 hectares.

Parallèlement, la communauté de communes Cœur Pays de Retz nous a transmis le rapport d'activité de la société VALBE relatif à la station d'épuration de CHEMERE. 234 tonnes de boues ont été extraites en 2014 et épandues sur une surface de 23,22 hectares sur CHEMERE et SAINT HILAIRE DE CHALEONS. Une nouvelle opération de nettoyage des filtres plantés serait programmée pour 2015 ».

Le Conseil municipal prend acte des bilans 2014 de l'épandage des boues chaulées de Nantes Métropole sur la commune de CHEMERE et de la station d'épuration de CHEMERE.

► DE- 2015/49 – Tirage au sort des jurés d'assises 2016

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'en application de la loi n°78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et du Code de procédure pénale, il lui est demandé de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Loire-Atlantique, en 2016. Leur nombre a été fixé à deux pour la commune de CHEMERE, le nombre de noms à tirer au sort devant être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral.

Il est donc procédé au tirage au sort d'après la liste électorale :

Civilité	Nom	Prénom	Nom de jeune	Adresse
			fille	
MME	LOIRAT	Marie-Annick	BECHU	La Barre de Vue
MME	BONNART	Sophie	RICHARD	27 bis rue du Brandais
MME	LEDUC	Marie-Annick	CRESPIN	38 rue du Breil
M.	BOURGEAIS	Jean-Pierre		17 rue du Vigneau
MME	GHEZOULI	Charlotte	MUSLEWSKI	4 impasse du Charron
M.	VIOLLET	Foucauld		Les Béchis

Le Conseil municipal prend acte de ce tirage au sort et précise qu'un courrier sera adressé aux intéressés ci-dessus énumérés, ainsi qu'au Tribunal de grande instance de NANTES.

➤ DE- 2015/50 – Travaux rue de Pornic : Prise en charge des travaux de surlargeur Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à la création du lotissement « Les Vignes d'Hivert », la commune a profité des travaux de renforcement du réseau électrique pour y faire passer ses câbles. En contrepartie de cette opportunité, il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur la prise en charge d'une partie des travaux de surlargeur de la rue de Pornic pour un montant estimé de $2500,00 \in 3000,00 \in 3000$

Monsieur Michel GRAVOUIL se retire de la salle du conseil et ne participe pas au vote.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, procède à un vote à main levée sur la participation de la commune à ces travaux de surlargeur pour un montant de 2 500,00 € T.T.C.

Il ressort de ce vote les résultats suivants : 13 voix « Pour », 2 voix « Contre », 2 « Abstention ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents de prendre en charge une partie des travaux de surlargeur à hauteur de 2 500,00 € T.T.C au vu d'une facture.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20150519-50-DE
Date de télétransmission : 28/05/2015
Date de réception préfecture : 28/05/2015

▶ DE- 2015/51 – Aménagement entrée du bourg – rue de Rouans : Echange de terrain avec la société AQUAPRODUCTION

Monsieur Michel GRAVOUIL, rapporteur, expose:

« Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du bourg – rue de Rouans, il avait été convenu d'un échange gratuit de parcelles entre la commune de CHEMERE et la société AQUAPRODUCTION. Ces parcelles situées en zone Uea du Plan local d'urbanisme ont été estimées par France Domaine à 2€/m² (Référence : VV n°2015-040V0885 en date du 29 avril 2015).

Les parcelles concernées sont les suivantes :

N° initiale	Propriétaire avant modification	Désignation provisoire après esquisse de modification parcellaire	Propriétaire après échange – COMMUNE DE CHEMERE	Propriétaire après échange – SOCIETE AQUAPRODUCTION
G 2020	Commune	а		$976 m^2$
		b	190 m ²	
G 2022	AQUAPRODUCTION	С	661 m ²	
		d		$21 \ 454 \ m^2$
G 2024	AQUAPRODUCTION	e		$1\ 666\ m^2$
		f	$144 \ m^2$	
G 2026	AQUAPRODUCTION	g		$344 m^2$
		h	$82 m^2$	
G 2500	Commune	i	$501 \ m^2$	
		\overline{j}		$107 m^2$

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'effectuer un échange gratuit des parcelles telles que susmentionnées avec la société AQUAPRODUCTION, les frais notariés d'échange étant supportés à part égale par la commune de CHEMERE et la société AQUAPRODUCTION,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature de l'acte notarié.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20150519-51-DE
Date de télétransmission : 28/05/2015
Date de réception préfecture : 28/05/2015

▶ DE- 2015/52 – Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire » : Attribution et autorisation de signature

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que quatre sociétés ont été consultées pour effectuer les travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire. Ces travaux d'aménagement de sécurité consistent en la pose de bordures et l'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour de la rue de Saint Hilaire et de la rue du Coudreau.

La commission MAPA, réunie ce 19 mai 2015, propose au Conseil municipal de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir celle de la société COLAS, pour un montant de 39 958,10 € H.T.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission MAPA et des autres offres, et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'attribuer les travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire à la société COLAS (44400 REZE) pour un montant de 39 958,10 € H.T.,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché en question,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20150519-52-DE
Date de télétransmission : 28/05/2015
Date de réception préfecture : 28/05/2015

▶ DE- 2015/53 – Travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire : Demande de subvention au titre du Fonds de développement solidaire pour les communes (FDSC)

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal qu'un projet supplémentaire concernant les opérations de voirie devant débuter avant le 30 septembre 2015, pourrait être subventionné au titre du Fonds de développement solidaire pour les communes (FDSC) avec une aide plafonnée à 13 000,00 € (taux de 20%).

Il est proposé au Conseil municipal de soumettre le projet d'aménagement de la rue de Saint Hilaire d'un montant de 39 958,10 € H.T. qui pourrait bénéficier d'une subvention d'un montant de 7 991,62 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

De solliciter, auprès du Conseil départemental, une subvention dans le cadre du Fonds de développement solidaire pour les communes (FDSC) pour un montant de 7 991,62
 € pour les travaux d'aménagement de la rue de Saint Hilaire qui s'élèvent à 39 958,10
 € H.T. et seraient financés comme suit :

- Subvention Conseil départemental (FDSC) :

7 991,62 €

- Amendes de polices 2014 :

7 000,00 €

- Emprunt/Autofinancement :

24 966,48 €

- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20150519-53-DE
Date de télétransmission : 28/05/2015
Date de réception préfecture : 28/05/2015

▶ DE- 2015/54 – Marché à procédure adaptée (MAPA) « Travaux d'aménagement de la route de Rouans » : Avenant

Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal le projet d'avenant n°1 du lot 1 suite à la demande de travaux supplémentaires (suppression du massif béton et réfection des ilots en enrobé noir, ainsi que le remplacement du béton désactivé sur l'ilot par de l'enrobé noir) :

Lot n°1: Terrassement – Voirie – Assainissement EP

	H.T.	TVA 20%	T.T.C.
Montant initial	131 398,60 €	26 279,72 €	157 678,32 €
Avenant n°1	1 438,30 €	287,66 €	1 725,96 €
Nouveau montant	132 836,90 €	26 567,38 €	159 404,28 €
du marché			

- Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet d'avenant et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :
- D'approuver le projet d'avenant n°1 au lot 1 tel que sus-mentionné,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture		
044-214400400-20150519-54-DE		
Date de télétransmission : 28/05/2015		
Date de réception préfecture : 28/05/2015		

▶ DE- 2015/55 - Contrat unique d'insertion (CUI) « Adjoint technique » : Renouvellement

Madame Marie-Laure DAVID, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que le contrat unique d'insertion (CUI) d'agent d'entretien polyvalent à temps complet, créé par délibération n°2014/58 et modifié par délibérations n°2014/75 et n°2015/6 pour une durée d'un an, arrive à échéance le 1^{er} juillet prochain et peut être renouvelé jusqu'à 60 mois au total.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur son renouvellement.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De renouveler le contrat jusqu'au terme des 60 mois, à savoir jusqu'au 30 juin 2019.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture		
044-214400400-20150519-55-DE		
Date de télétransmission : 28/05/2015		
Date de réception préfecture : 28/05/2015		

➤ DE- 2015/56 – Demande de subvention complémentaire : Association Domicile Multi-services (DOMUS) de SAINT-AIGNAN-DE-GRANDLIEU

Madame Marie-Laure DAVID, rapporteur, expose:

« Lors de sa réunion du 6 décembre 2011, le Conseil municipal avait décidé de participé au financement du renouvellement du parc automobile de l'association DOMUS dans le cadre de du soutien à son activité de portage. Au vu de la convention signée entre l'association et la commune le 12 décembre 2011, la commune s'est engagée à financer le remboursement de l'emprunt des véhicules sous la forme d'une participation annuelle calculée de la façon suivante :

- 50% de la participation au prorata du nombre d'habitants de la commune,
- 50% de la participation au prorata du nombre de repas portés au cours de l'année précédente.

Lors du vote des subventions 2015, il n'a été attribué, sur proposition de la commission des finances, qu'une subvention d'investissement pour le renouvellement au parc automobile d'un montant de 291,00 \in , alors que la demande de l'association portait sur $425.00 \in$.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le versement d'une subvention complémentaire de 134,00 € au vu de la convention signée de décembre 2011. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de verser une subvention complémentaire à l'association pour un montant de 134,00 €.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20150519-56-DE	
Date de télétransmission : 28/05/2015	
Date de réception préfecture : 28/05/2015	

► DE-2015/57 – Aménagement chemin de Vue

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de sa séance du 20 janvier dernier, ce dernier a refusé tout aménagement sans l'accord de concertation avec les agriculteurs.

Depuis cette date, un accord a été trouvé et il convient au Conseil municipal de donner son aval pour une intervention à minima permettant l'utilisation du chemin.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser le Conseil départemental à effectuer des travaux de remise à niveau de ce chemin,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture		
044-214400400-20150519-57-DE		
Date de télétransmission : 28/05/2015		
Date de réception préfecture : 28/05/2015		

► Affaires diverses

Les informations ou décisions suivantes ont été présentées aux membres du Conseil municipal ou approuvées par ces derniers :

- Location de la case commerciale n°2 de la résidence « Le Clocher Caroline » par une avocate à compter du 1^{er} juillet 2015 (Virginie PORCHER),
- Soirée-Réception le 29/05/15 à 19 heures pour l'ESAC suite à la montée en Régionale (Gérard CHAUVET),
- Fête du Parc: 13/06/15 (Gérard CHAUVET),
- Visite de Monsieur Philippe GROSVALET, Président du Conseil départemental, le 27/05/15 (Karine FOUQUET).

Madame Virginie PORCHER donne lecture des documents d'urbanisme :

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet	Accord
A 1006	14/03/2015	ROBIN Xavier	28 rue des Genêts	G 2726	Garage	23/04/2015
A 1008	09/04/2015	CHEVALIER Jacques	Les Brosses	F 1316, 1413	2 hangars agricoles	07/05/2015

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet	Accord
A 2019	21/03/2015	PENNETIER Frédéric	56 rue du Breil	G 2492	Changement portail par baie vitrée	01/04/2015
A 2020	25/03/2015	MER-APPERE Fabrice et Catherine	32 rue de la Treille	G 3119	Préau	22/04/2015

Séance levée à 20 heures 50 minutes.

Tatiana BERTHELOT :	Sabrina PENNETIER-BIGOT :
Nicolas BOUCHER :	Anne BRUNETEAU:
Philippe BRIAND :	Gérard CHAUVET :
Jacques CHEVALIER :	Marie-Laure DAVID :

Thierry FAVREAU:	Karine FOUQUET:	
Sylviane GIBET :	Michel GRAVOUIL:	
Christelle GUIGNON:	Anthony LATOUCHE : Excusé	
Georges LECLEVE :	Dominique MUSLEWSKI :	
Virginie PORCHER :	Romain RUNGOAT :	
Jean-Marc VOYAU:		